



UNIVERSITÉ DE NANTES  
UFR Lettres et Langages

# DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

## Master 1 & 2

Guide de l'étudiant

Année universitaire 2013-2014

Hegel - *La morale* - Descartes - Aristote - *La religion*  
Duhem - Platon - *Le pouvoir* - Boèce - Leibniz  
*La liberté* - Rousseau - *La musique* - Kant  
*Les sciences* - Spinoza - Nietzsche...

# S O M M A I R E

Informations administratives	p. 2
Présentation du département de Philosophie	p. 3
Organisation du département – Equipe pédagogique	p. 4
Enseignements assurés au département de Philosophie	p. 5
Présentation du Master 1	p. 7 à 9
Présentation du Master 2	p. 10 à 12
Programmes et bibliographies	p. 13 à 18
Règlement et modalités des examens	p. 19 à 25
Calendrier universitaire	p. 26
Sigles	p. 27
Informations administratives scolarité	p. 28 à 29
Adresses utiles	p. 30

# Informations administratives

## Adresse

U.F.R. Lettres et Langages  
Département de Philosophie  
Chemin de la Censive du Tertre  
B.P. 81227  
44312 – NANTES cedex 3

☎ **02 40 14 10 44** (secrétariat)

courriel : [secretariat.philosophie@univ-nantes.fr](mailto:secretariat.philosophie@univ-nantes.fr)

site du Département : <http://www.univ-nantes.fr/philo>

site du Centre Atlantique de Philosophie (CAPHI) <http://caphi.fr>

site enseignement du Département : <http://ifac.univ-nantes.fr>

**Les étudiants doivent régulièrement consulter leur adresse courriel universitaire.**

**Toutes les informations importantes de l'Université ou du Département sont consultables sur le site : <http://www.univ-nantes.fr>.**

# Présentation du département

## **Le département de Philosophie**

L'enseignement de la philosophie tel qu'il est assuré par le département de Philosophie de l'Université de Nantes permet d'acquérir des qualités de réflexion, de structuration de la pensée, d'analyse des questions et des connaissances, d'écriture et d'expression.

Cet enseignement rigoureux prépare les étudiants qui le souhaitent aux concours de recrutement des professeurs, spécialement à l'agrégation de philosophie, et, sous réserve d'une formation complémentaire, au concours de recrutement des professeurs des écoles.

La discipline de pensée qu'implique l'apprentissage de la philosophie et les qualités qu'elle permet de développer sont également un atout précieux pour ceux qui ne se destinent pas à l'enseignement, mais à diverses carrières dans l'administration, les métiers de la culture et de la communication, les métiers du secteur social, etc.

## **Contenus de l'enseignement**

L'enseignement de la philosophie assuré par le département est schématiquement organisé en trois grands blocs : philosophie générale (métaphysique, philosophie morale et politique, philosophie de l'art), histoire de la philosophie, logique et philosophie des sciences. A cela s'ajoute une préparation spécifique aux deux types d'exercice caractéristiques de la discipline : la dissertation et l'explication de texte.

Cet enseignement peut sembler austère au premier abord, et l'importance accordée à l'histoire de la philosophie, quelque peu aride. Cependant, il faut insister sur le fait qu'il n'est pas possible d'élaborer une pensée originale et solide avant d'avoir longuement fréquenté les grands auteurs que la tradition a retenus. Le premier devoir d'un étudiant est donc de lire et de travailler ces auteurs, même lorsqu'ils ne font pas l'objet d'un enseignement. Il va de soi, d'autre part, qu'il n'y a pas de réflexion philosophique sans ouverture à d'autres champs disciplinaires. De nombreuses options sont proposées dans cette optique. La pratique d'une langue est obligatoire (allemand, anglais, espagnol, grec, latin).

## **Accueil et conditions d'études**

Le département de Philosophie offre un cadre propice à des études sérieuses et fructueuses grâce avant tout à une importante bibliothèque de département qui complète ce qui est disponible à la Bibliothèque Universitaire.

Les effectifs, qui restent raisonnables, permettent d'avoir aisément des contacts avec les enseignants.

## **Perspectives professionnelles**

Abstraction faite des carrières de l'enseignement, les principales possibilités professionnelles qui s'offrent aux étudiants de philosophie sont : l'ensemble des concours de la fonction publique, les métiers du livre (édition, documentation, librairie, bibliothèque), de la communication (journalisme, relations publiques, publicité), de la gestion et de l'administration des entreprises, de la formation et de l'insertion, du secteur culturel (documentation, arts et spectacles).

Un document disponible au secrétariat présente de façon détaillée l'ensemble de ces formations et les parcours professionnels envisageables. Document également consultable sur le lien suivant

[http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr/433/0/fiche\\_document/&RH=1182931139628](http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr/433/0/fiche_document/&RH=1182931139628) rubrique : que faire avec des études de philosophie ?

## **Cadre administratif**

Le département de Philosophie, créé en 1967, fait partie de l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) Lettres et Langages dont font également partie les départements d'Information et Communication, Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Sciences de l'Éducation, Sciences du Langage.

Les U.F.R. *Lettres et Langages, Langues, Histoire, Psychologie, Sociologie* et l'Institut de *Géographie*, constituent l'ensemble du site "Lettres". L'Université de Nantes est constituée en outre des Facultés de Sciences, Droit, Sciences Économiques, Médecine, Odontologie, Pharmacie, de l'E.S.P.E., de trois I.U.T. et de Polytech Nantes.

Le Département de Philosophie se situe dans le bâtiment "Terre" du site Lettres, au troisième niveau.

# Organisation du Département

## L'équipe pédagogique

Directeur : **Denis MOREAU**

Responsables d'année :

L 1 : **Florent GUENARD**

L 2 : **Dominique DOUCET**

L 3 : **Pascal TARANTO**

M : **François SCHMITZ**

Concours : **Antoine GRANDJEAN**

## Enseignants du Département de Philosophie

NOM	Tél : 02 40 14 ...	E-mail
BECK Philippe (bureau 338)	10 46	<a href="mailto:philippe.beck@univ-nantes.fr">philippe.beck@univ-nantes.fr</a>
GIAVATTO Angelo (bureau 339)	13 67	<a href="mailto:angelo.giavatto@univ-nantes.fr">angelo.giavatto@univ-nantes.fr</a>
GNASSOUNOU Bruno (bureau 337)	10 47	<a href="mailto:bruno.gnassounou@univ-nantes.fr">bruno.gnassounou@univ-nantes.fr</a>
GUENARD Florent <i>Resp. tutorat et Parcours Europe</i> (bureau 343)	13 66	<a href="mailto:florent.guenard@univ-nantes.fr">florent.guenard@univ-nantes.fr</a>
GRANDJEAN Antoine (bureau 337)	10 47	<a href="mailto:antoine.grandjean@univ-nantes.fr">antoine.grandjean@univ-nantes.fr</a>
JULLIEN Vincent (bureau 337)	10 47	<a href="mailto:vincent.jullien@univ-nantes.fr">vincent.jullien@univ-nantes.fr</a>
LANG Patrick <i>Resp. Erasmus / programmes d'échange</i> (bureau 343)	13 66	<a href="mailto:patrick.lang@univ-nantes.fr">patrick.lang@univ-nantes.fr</a>
LARDIC Jean-Marie <i>Directeur de l'UFR</i> (bureau 338)	10 46	<a href="mailto:jean-marie.lardic@univ-nantes.fr">jean-marie.lardic@univ-nantes.fr</a>
MICHON Cyrille <i>Directeur Equipe de Recherche «CAPHI»</i> (bureau 342b)	10 85	<a href="mailto:cyrille.michon@univ-nantes.fr">cyrille.michon@univ-nantes.fr</a>
MOREAU Denis (bureau 340)	11 97	<a href="mailto:denis.moreau@univ-nantes.fr">denis.moreau@univ-nantes.fr</a>
ROSSI Jérôme <i>Resp. des enseignements de musique</i> (bureau 338)	10 46	<a href="mailto:jerome.rossi@univ-nantes.fr">jerome.rossi@univ-nantes.fr</a>
SCHMITZ François (bureau 332b)	10 43	<a href="mailto:francois.schmitz@univ-nantes.fr">francois.schmitz@univ-nantes.fr</a>
TARANTO Pascal (bureau 339)	11 97	<a href="mailto:pascal.taranto@univ-nantes.fr">pascal.taranto@univ-nantes.fr</a>

Les étudiants peuvent rencontrer les enseignants en prenant rendez-vous avec eux par courriel

**Secrétariat** ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h45, vendredi de 8h00 à 12h00 (fermé l'après-midi)

Marie Benel (bureau 341)

Tél : 02.40.14.10.44

E-mail : [secretariat.philosophie@univ-nantes.fr](mailto:secretariat.philosophie@univ-nantes.fr)

**Bibliothèque** Jean-Louis GARDIES salle 335

Tél : 02.40.14.13.17

Les étudiants peuvent emprunter 6 à 10 ouvrages selon l'année d'études (se renseigner à la bibliothèque)

**Secrétariat Relations Internationales** (bureau 4009 Bât. Censive)

Tél : 02.40.14.11.23

# Enseignements assurés par le département

En trois ans, préparation du **Cycle "L" de Philosophie** avec 4 parcours au choix

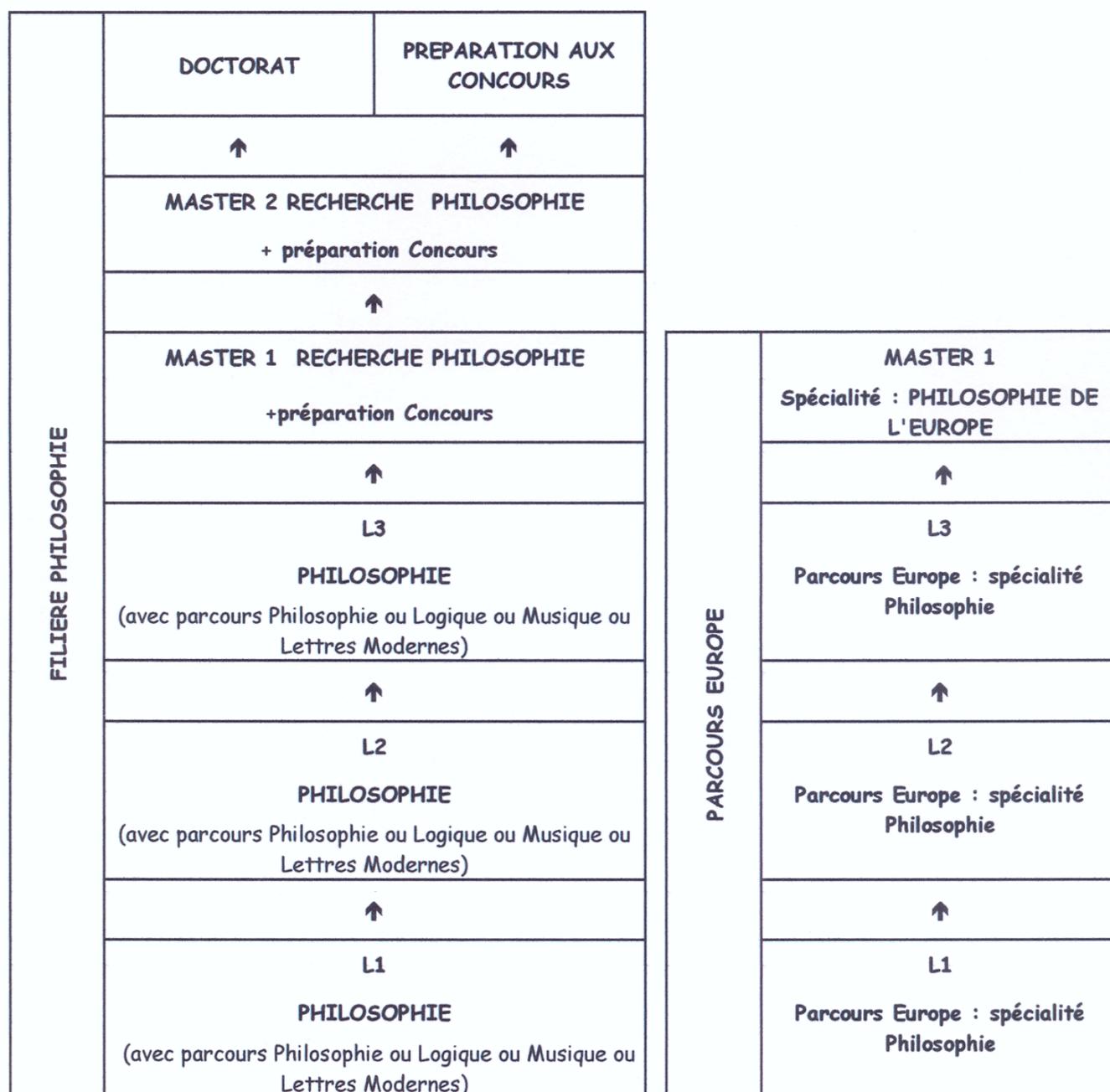
- Philosophie
- Logique
- Musique
- Lettres Modernes

Un parcours Europe en collaboration avec l'UFR de Droit et Sciences Politiques a ouvert en septembre 2010 pour la L1, en septembre 2011 pour la L2, en septembre 2012 pour la L3.

En quatre ans, préparation du **Master 1 de Philosophie**

En cinq ans, préparation du **Master 2 Recherche "Philosophie"** préalable à la thèse de doctorat en philosophie

Préparation de l'**Agrégation** de Philosophie (l'étudiant doit être titulaire de son Master au moment de l'admissibilité du concours).



## **Pratiquer une activité culturelle et artistique à l'Université de Nantes**

*Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiants à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation...*

Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED « Culture et initiatives ») de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, cinéma, danse, art plastique, écriture ... 5 grands domaines sont proposés :

- Lecture, écriture et édition
- Créativité et expérimentation
- Image, cinéma et nouveaux médias
- Littérature, histoire de l'art et arts plastiques
- Arts vivants : pratique et analyse

Réunion de présentation des ateliers en présence des intervenants le **Mardi 17 septembre 2013 à 17h30 au Pôle étudiant.**

Renseignements et inscriptions : **[uedculture@univ-nantes.fr](mailto:uedculture@univ-nantes.fr)**

La culture à l'Université de Nantes : **[www.univ-nantes.fr/culture](http://www.univ-nantes.fr/culture)**

Partie Spécifique

MASTER 1<sup>re</sup> ANNÉE

## **Conditions d'inscriptions**

Pour être admis à s'inscrire en **1<sup>re</sup> année de Master**, il faut, en principe, être titulaire de la LICENCE de Philosophie ou de titres équivalents, reconnus tels par la Commission Pédagogique (voir Informations administratives - validation d'acquis).

Le nombre d'inscriptions successives en **1<sup>re</sup> année de Master** n'est pas limité.

L'inscription pédagogique est effectuée en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

## **Organisation des enseignements**

L'année est, en principe, organisée en 2 semestres. L'étudiant doit :

- suivre quatre cours/séminaires parmi les six A et B du tableau ci-après, dont obligatoirement un, et un seul, des deux A (Histoire de la philosophie 1 et 2, portant sur les auteurs du programme de l'agrégation), et trois B.
- Rédiger de petits mémoires qui entrent dans la validation des séminaires B. Ces mémoires, d'un volume d'environ 50 000 signes, traitent d'un thème en liaison avec celui du séminaire correspondant. Ce thème est choisi par l'étudiant avant les vacances de Noël, en concertation avec l'un des responsables du séminaire, responsable qui en assurera la correction. Les mémoires devront être rendus avant le 15 mai, pour une validation lors de la première session, ou avant le 15 juin pour une validation lors de la deuxième session. Plus de précisions sur ces mémoires seront données dans le cadre du cours de méthodologie."
- Suivre un enseignement de méthodologie préparant à la rédaction d'un mémoire substantiel en deuxième année de Master. Pour les étudiants de Master 1 ayant vocation à poursuivre en Master 2, il est recommandé de se préparer dès la première année à la rédaction du mémoire de seconde année.
- Suivre un enseignement de langue.
- Effectué un stage de 3 semaines pour se familiariser avec le monde socio-économique (voir rubrique ci-dessous).

Les cours/séminaires A ont lieu **au premier semestre** et sont validés, en janvier, par un examen terminal écrit (explication de texte).

Par contre, les séminaires B, bien que comptant administrativement pour le deuxième semestre, s'étendent **sur toute l'année**.

## **Stage**

Conformément au décret du 26 août 2010, l'UFR Lettres et Langages fait apparaître dans toutes les maquettes de formation un Enseignement au choix (EC) facultatif intitulé « STAGE », qui garantit l'intégration et la prise en compte de tous les stages effectués par les étudiants dans leur cursus pédagogique.

Descriptif sommaire :

Domaines d'activité : édition, documentation, librairie, bibliothèque, journalisme, relations publiques, enseignement, métiers de la culture, etc.

- Dispositif mis en place par le SUIO : consulter la page <http://www.univ-nantes.fr/suio>
- Procédure pour l'établissement de la convention : Retirer, avant le début du stage, une convention au Secrétariat du Département.

# MASTER 1<sup>re</sup> année

## Tableau des enseignements

### IMPORTANT :

Les UEC A1 et A2 se déroulent uniquement au 1<sup>er</sup> semestre.

Les UEC B1-B2-B3-B4 (séminaires) s'étendent sur toute l'année (1<sup>er</sup> + 2<sup>e</sup> semestre).

Chaque étudiant suit quatre des sept UEC ci-dessous, dont obligatoirement une, et une seule, des deux UEC A1 ou A2. Il s'inscrit également à l'UEF 13 (Langue + méthodologie).

1 <sup>er</sup> semestre	Enseignements	Enseignants	Volume Horaire		Crédits
			COURS	TD	ECTS
UEC 11 – A1	Histoire de la philosophie 1 : <i>Descartes</i>	D. Moreau V. Jullien	36		22
UEC 12 – A2	Histoire de la philosophie 2 : <i>Les Atomistes de l'Antiquité</i>	A. Giavatto	36		22
UEF 13	Méthodologie du TER (mémoire)*  Langue au choix : anglais / allemand / grec / latin	D. Moreau		36 20	8
	Stage facultatif : 3 semaines en milieu socio-économique				
2 <sup>e</sup> semestre					
UEC 23 – B1	Histoire de la philosophie 3 : <i>Philosophie de la religion</i>	C. Michon D. Moreau	26		10
UEC 24 – B2	Philosophie analytique : <i>L'identité</i>	B. Gnassounou C. Michon F. Schmitz	26		10
UEC 25 – B3	Herméneutique, esthétique : <i>L'éthique</i>	J. M. Lardic P. Taranto	26		10
UEC 26 – B4	Thème libre : <i>Philosophie de la musique</i>	P. Lang J. Rossi	26		10

\*Cet enseignement est commun aux deux années de Master. Pour des raisons pédagogiques, il est réparti sur les deux semestres et sera validé en même temps que la soutenance du TER à la fin de la deuxième année.

N'entre donc dans la validation de l'UEF 13 que l'enseignement de langue.

Partie Spécifique

MASTER 2<sup>e</sup> ANNÉE

## **Conditions d'inscription**

L'inscription en 2<sup>e</sup> année de Master ne peut se faire que si l'étudiant est titulaire de la 1<sup>re</sup> année de Master ou d'un diplôme équivalent (bac + 4). Le recrutement se fera sur dossier après avis de la commission pédagogique.

Le redoublement en 2<sup>e</sup> année de Master n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

L'inscription pédagogique s'effectue en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

## **Organisation des enseignements**

L'année est, en principe, organisée en 2 semestres. L'étudiant doit :

- suivre trois cours /séminaires parmi les six A et B du tableau ci-après, dont obligatoirement un, et un seul, des deux A (Histoire de la philosophie 1 et 2, portant sur les auteurs du programme de l'agrégation), et deux B. Il peut choisir les mêmes séminaires que ceux pris en Master 1, les contenus changeant d'une année à l'autre.
- Suivre un enseignement de langue.
- Suivre un enseignement de méthodologie le préparant à la rédaction du mémoire.
- Rédiger un mémoire substantiel (100-120 p.).

Les cours/séminaires A ont lieu **au premier semestre** et sont validés, en janvier, par un examen terminal écrit (explication de texte).

Par contre, les séminaires B, bien que comptant administrativement pour le premier semestre, s'étendent **sur toute l'année.**

## **Travail d'Etudes et de Recherches (T.E.R.)**

La préparation du Travail d'Etudes et de Recherche (mémoire) s'étend sur toute l'année universitaire.

Le sujet du T.E.R. doit être choisi en accord avec l'enseignant choisi pour diriger le mémoire.

Les étudiants souhaitant s'engager dans une thèse de doctorat et candidats à une allocation de recherche sont tenus de soutenir leur T.E.R. avant le 15 juin . Sinon la date limite de soutenance est à la mi-octobre.

# MASTER 2<sup>e</sup> année

## Tableau des enseignements

### IMPORTANT :

- Les UEC A1 et A2 se déroulent uniquement au 1<sup>er</sup> semestre.
- Les UE B1-B2-B3-B4 (séminaires) peuvent s'étendre sur toute l'année (1<sup>er</sup> + 2<sup>e</sup> semestre).
- Chaque étudiant suit trois des six UEC (A1-A2, B1-B4)) ci-dessous, dont obligatoirement une, et une seule, des deux UEC A1 ou A2. Il s'inscrit également à l'UEF 41 (Langue).
- Il rédige un substantiel mémoire (UEF 42)

1 <sup>er</sup> semestre	Enseignements	Enseignants	Volume Horaire		Crédits
			COURS	TD	ECTS
UEC 31 – A1	Histoire de la philosophie 1 : <i>Descartes</i>	D. Moreau V. Jullien	36		10
UEC 32 – A2	Histoire de la philosophie 2 : <i>Les Atomistes de l'Antiquité</i>	A. Giavatto	36		10
UEC 33 – B1	Histoire de la philosophie 3 : <i>Philosophie de la religion</i>	C. Michon D. Moreau	26		10
UEC 34 – B2	Philosophie analytique : <i>L'identité</i>	B. Gnassounou C. Michon F. Schmitz	26		10
UEC 35 – B3	Herméneutique, esthétique : <i>L'éthique</i>	J. M. Lardic P. Taranto	26		10
UEC 36 – B4	Thème libre : <i>Philosophie de la musique</i>	P. Lang J. Rossi	26		10
<b>2<sup>e</sup> semestre</b>					
UEF 41	- Langue (anglais ou allemand ou grec ou latin, au choix)*	24			5
UEF 42	- Préparation et rédaction d'un T.E.R. (mémoire) - Méthodologie du T.E.R.** - Participation à la journée de présentation des mémoires			36	25

\* Se renseigner dès le début de l'année pour les cours de langue car ils ont souvent lieu dès le 1<sup>er</sup> semestre.

\*\* Pour des raisons pédagogiques, cet enseignement est réparti sur les deux semestres et sera validé en même temps que la soutenance du TER.

# MASTER 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année

## Programmes et bibliographies des unités d'enseignement

## **UEC 11 et UEC 31 + Agrégation : Descartes (D. MOREAU)**

Le séminaire d'histoire de la philosophie commun au Master et à la préparation à l'agrégation sera cette année consacré à Descartes.

Conformément au programme de l'agrégation, c'est l'ensemble de la pensée de Descartes (et non seulement sa métaphysique, supposée plus ou moins connue des étudiants) qui sera abordée.

### **1 Textes de Descartes**

#### **• Editions**

La meilleure et la plus complète des éditions courantes est celle de F. Alquié, *Œuvres philosophiques de Descartes*, trois volumes, Paris, Classiques-Garnier.

Évitez la " Pléiade " (même si elle est soldée en ce moment) : c'est une édition incomplète, peu commode à utiliser.

Ne négligez pas, le cas échéant, les éditions de poche qui comportent parfois des notes utiles et éclairantes.

#### **• Que lire ?**

Dans l'idéal, avant de concentrer votre travail sur les ouvrages canoniques, il faudrait avoir parcouru au moins une fois l'ensemble des textes présentés dans l'édition Alquié. Certains passages trop techniques (le petit traité pour la construction des grues et engins de levage) ou anecdotiques peuvent certes être survolés, mais ne négligez pas complètement les textes "scientifiques" (ex : textes du *Monde* sur la création, de la *Dioptrique* sur la perception ; de la seconde partie des *Principes* sur le rapport entre immuabilité divine et lois de la nature...) ; il en est de même pour la correspondance : certaines lettres ou certains groupes de lettres sont importants (par ex. les lettres de 1630 à Mersenne sur la création des vérités éternelles ; l'ensemble de la correspondance avec la princesse Elisabeth sur les questions de morale).

### **2 Commentaires sur Descartes**

#### **2.1 Ouvrages d'introduction à la pensée de Descartes**

- Devillairs Laurence : *René Descartes*, PUF, collection "que sais-je", 2013
- Guenancia Pierre : *Lire Descartes*, Gallimard, collection « folio essais », 2000
- Rodis-Lewis Geneviève : *Descartes et le rationalisme*, PUF, collection "que sais-je" n°1150
- Rodis-Lewis Geneviève : *Descartes, Textes et débats*, le Livre de Poche

#### **2.2 Ouvrages plus spécialisés sur l'ensemble de la pensée de Descartes**

- Alquié Ferdinand : *La découverte métaphysique de l'homme chez Descartes*, PUF, 1950, réédité 1991
- Laporte Jean : *Le rationalisme de Descartes*, PUF, 1945, réédité 1988
- Rodis-Lewis Geneviève : *L'oeuvre de Descartes*, 2 vol., Vrin, 1971
- (collectif) : *The Cambridge Companion to Descartes*, éd. J. Cottingham, Cambridge, Cambridge U.P., 1992

#### **2.3 Commentaires détaillés sur la métaphysique de Descartes**

- Beysade Jean-Marie : *La philosophie première de Descartes*, Flammarion, 1979
- Gouhier Henri : *La pensée métaphysique de Descartes*, Vrin, nombreuses rééditions
- Gueroult, Martial : *Descartes selon l'ordre des raisons*, 2 vol., Aubier, 1953, réédité 1993

#### **2.4 Sur la physique de Descartes**

- Carraud V. et de Buzon F. : *Descartes et les Principia II, Corps et mouvement*, Paris PUF, collection " philosophies ", 1994.
- Garber Dan : *Descartes Metaphysical physics*, Chicago, The University of Chicago Press, 1992 (traduction française *La physique métaphysique de Descartes*, Paris, PUF 1999).

#### **2.5 Sur la morale de Descartes**

- Grimaldi N. : *Descartes. La morale*, Paris, Vrin, 1992 (choix de textes commentés)
- Kambouchner D. : *L'homme des passions*, 2 vol., Paris, Albin Michel, 1995
- Kambouchner D. : *Descartes et la philosophie morale*, Paris, Hermann, 2008
- Rodis-Lewis G. : *La morale de Descartes*, Paris, PUF, [1957], 1970

### **3 Remarques**

Il n'est bien entendu pas utile de lire tous ces commentaires. Outre la pratique des textes de Descartes, il serait sans doute amplement suffisant d'avoir lu : un ouvrage de la rubrique 2.1 ; le livre de Laporte signalé à la rubrique 2.2 ; le livre de Gouhier ou (et ?) celui de Beysade signalés à la rubrique 2.3 ; un livre de la rubrique 2.4 et de la rubrique 2.5

Les ouvrages consacrés à Descartes sont très nombreux, de valeur et de difficulté très inégales. Pour éviter de perdre votre temps, il vaut donc mieux demander l'avis de quelqu'un qui s'y connaît un peu avant de vous lancer au hasard dans une lecture.

## **UEC 12 + UEC 32 + Agrégation : Les Atomistes de l'Antiquité (A. GIAVATTO)**

Ce cours vise à présenter l'ensemble de la tradition atomiste de l'Antiquité, de Leucippe jusqu'à l'atomisme d'Épicure et des épicuriens.

Cet été, vous êtes invités à lire les textes suivants :

Leucippe, *Témoignages et fragments*, in J.-P. Dumont, *Les présocratiques*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1988, p. 729-746

Démocrite, *Témoignages et fragments*, in J.-P. Dumont cit. p. 747-936

Épicure, l'ensemble des textes contenus dans D. Delattre et J. Pigeaud (éds.), *Les Épicuriens*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2010

Lucrèce, *La nature des choses*, traduction de J. Pigeaud dans D. Delattre et J. Pigeaud cit.

Modalité d'examen pour les étudiants de Master : examen final (explication de texte).

Bibliographie essentielle :

P.-M. Morel, *Atome et nécessité. Démocrite, Épicure, Lucrèce*, Paris, P.U.F, « Philosophies », 2000.

P.-M. Morel, *Épicure. La nature et la raison*, Paris, Vrin, « Bibliothèque des philosophies », 2009.

## **UEC 23 + UEC 33 Histoire de la philosophie 3 (B1) : Philosophie de la religion (C. MICHON & D. MOREAU)**

### ***Theologoumena* - Notions fondamentales des doctrines monothéistes**

Le séminaire s'appuiera sur la parution du *Dictionnaire des Monothéismes. Judaïsme. Christianisme. Islam* (dirigé par C. Michon et D. Moreau, et à paraître au Seuil en septembre 2013)

Cet ouvrage présente, sous la forme d'articles relativement développés (de une à dix pages) les principaux contenus de croyance apportés par les enseignements, ou doctrines, de ces trois religions.

Chaque séance du séminaire durera deux heures et sera organisée autour et à partir d'un article portant sur une notion essentielle (un « théologoumène » : par ex. « âme », « au-delà », « corps », « Dieu », « foi », « grâce », « prédestination », « rédemption-salut », « théologie », etc.). Après une présentation d'une heure environ d'un article et de ses enjeux philosophiques, la deuxième heure sera consacrée à une discussion autour du thème de la séance et de certains problèmes philosophiques qu'il peut susciter et a historiquement suscités chez les philosophes et/ou les théologiens.

Ce séminaire poursuit deux buts

a) Donner quelques exemples de réflexion un peu poussée en matière de « philosophie de la religion »

b) Permettre aux étudiants qui y assisteront de se constituer, ou de renforcer, leur connaissance du « fait religieux », ici envisagé sous l'aspect du contenu doctrinal des trois grands monothéismes dont il sera question.

## UEC 24 + UEC 34 : Philosophie analytique B2 (B. Gnassounou, C. Michon, F. Schmitz)

### L'Identité

Le *status quaestionis* concernant l'identité prend aujourd'hui l'allure suivante :

L'identité au sens le plus fondamental – l'identité numérique – est une relation élémentaire qui ne pose aucun problème philosophique : il s'agit de cette relation que toute chose entretient avec elle-même et avec aucune autre chose qu'elle-même. De plus, il s'agit de cette relation que toute chose *ne peut pas manquer* d'entretenir avec elle-même et avec aucune autre – c'est une relation *nécessaire*. Comment expliquer alors qu'il y ait autant de problèmes philosophiques qui *semblent* concerner l'identité ? La réponse est multiforme : cela peut être parce que certaines distinctions décisives n'ont pas encore été dressées. Il faudra donc par exemple veiller à bien distinguer l'identité numérique de l'identité qualitative ou encore l'identité en un sens strict et l'identité en un sens plus relâché. Cela peut être parce que nous ignorions que l'identité était par nature *nécessaire* – nous pouvons alors remercier les travaux de certains philosophes américains de nous l'avoir appris. Cela peut être parce que l'on a formulé un problème philosophique à l'aide du vocabulaire de l'identité alors que nous pouvions nous l'épargner : l'illusion se dissipe lorsque nous reformulons le problème sans en passer par ce vocabulaire. Ainsi, la question séculaire de savoir si je peux ou non me baigner à nouveau dans le même fleuve ne concerne pas la relation d'identité, mais l'identité *des fleuves*. La question est certes de savoir si *le même fleuve* peut, à deux moments différents, être le fleuve dans lequel je me baigne mais il faut toutefois noter que l'on peut reformuler la question de la façon suivante : *un fleuve* peut-il, à deux moments différents, être le fleuve dans lequel je me baigne ? On dira alors qu'il s'agit au bout du compte d'une question concernant les conditions d'existence et de persistance des fleuves plutôt que d'une question concernant la relation d'identité *elle-même*. Cette question de la détermination des conditions d'existence et de persistance des fleuves peut quant à elle être difficile mais il n'y a en contraste rien de difficile à caractériser la relation d'identité : d'un point de vue logique, il s'agit simplement d'une relation réflexive, symétrique et transitive (i.e. une relation d'équivalence) qui satisfait le principe dit de l'indiscernabilité des identiques (si x et y sont identiques, alors pour toute propriété F, si x est F, y est également F).

L'objet du séminaire de recherche cette année sera d'expliquer l'origine et la raison d'être de cet état de la question, de le développer, de soulever ce qu'il a de discuté et de l'évaluer dans ses différentes prétentions : comment ces considérations s'appliquent-elles en détail aux problèmes philosophiques traditionnels (énigme du bateau de Thésée et de la constitution matérielle, paradoxe du changement, énigme de l'identité personnelle, etc.) ? Les solutions proposées sont-elles convaincantes ? Quel rôle l'apparition de la logique frégréenne a-t-elle joué dans ces débats ? Peut-on en définitive dire d'une manière intelligible que l'identité est une relation ? Y a-t-il un sens à utiliser le vocabulaire de l'identité d'une manière absolue ? Qu'est-ce qu'un critère d'identité ?

### Bibliographie indicative :

Des textes seront publiés en téléchargement sur le site iFAC au fur et à mesure de l'avancée du séminaire.

- V. Descombes, *Les embarras de l'identité*, Gallimard, 2013.
- F. Drapeau Contim, *Qu'est-ce que l'identité ?*, Vrin, 2010.
- S. Ferret, *Le bateau de Thésée*, Éditions de Minuit, 1996.
- E. J. Lowe, *More kinds of being*, Wiley-Blackwell, 2009.
- D. Wiggins, *Sameness and Substance Renewed*, Cambridge University Press, 2001.
- C. J. F. Williams, *Being, Identity and Truth*, Clarendon Press Oxford, 1992.

## **UEC 25 + UEC 3 : Herméneutique, esthétique B3 : L'Éthique (J.-M. LARDIC & P. TARANTO)**

### **Ethique contemporaine (J.-M. Lardic)**

Le séminaire portera d'abord sur les nouveaux fondements de l'éthique dans la philosophie contemporaine, au travers notamment des thèses de l'« Ethique de la Discussion » (Habermas, Apel) et de ses prolongements, voire de ses critiques (Honneth, Bubner, Wellmer)/ S'en dégagera une théorie de la norme dont on suivra les enjeux pour les questions politiques ou sociétales.

La seconde partie du séminaire envisagera les problématiques de l'éthique concrète dans le domaine clinique. Loin de toute application de « principes », les techniques et les pratiques nouvelles conduisent en effet à s'interroger sur l'élaboration des normes en fonction des cas et des contextes qui les rendent à la fois difficiles à établir et pourtant indispensables aux yeux même de tous les acteurs médicaux. C'est en effet toute l'image que l'homme se fait de lui-même qui est au centre de cette réflexion pratique.

#### **Bibliographie sommaire :**

##### **Jürgen Habermas**

- *L'Éthique de la Discussion*, trad. Hunyadi, Paris, Flammarion (Champs), 1999.
- *L'avenir de la nature humaine*, trad. Bouchindhomme, Paris, NRF Gallimard, 2002.
- *Entre naturalisme et religion. Les défis de la démocratie*, trad. Bouchindhomme, Paris, NRF Gallimard, 2008.
- R. Rochlitz *Habermas* (coll. Débats), Paris, PUF, 2002.

##### **Axel Honneth**

- *La lutte pour la reconnaissance*. Trad. Rusch. Paris, Ed. du Cerf, 2000.

##### **Jean-Marc Ferry**

- *L'Éthique reconstructive*, Paris, Humanités, Ed. du Cerf, 1996.

Pour l'« Ethique clinique », des textes seront fournis, tirés de travaux et journées d'études du groupe de recherche de la *Consultation d'éthique clinique* (C. E. C.) du CHU de Nantes.

##### **P. Taranto**

Le "principlisme" de Beauchamp et Childress est la théorie de la décision éthique la plus appliquée dans le champ médical. Le cours aura pour objet d'en donner une succincte présentation et d'analyser quelques problèmes qui lui sont relatifs.

## **UEC 26 + UEC 36 : Thème libre B4 : Philosophie de la musique (P. LANG & J. ROSSI)**

### ***Le temps et la musique***

On approfondira l'étude des différents aspects de la temporalité musicale (simultanéité et succession, perception, mémoire, reconnaissance, rythme et mélodie, tempo, constitution de formes, linéarité, cyclicité, etc.), tant d'un point de vue historique (dans la musique post-romantique) que d'un point de vue phénoménologique.

#### **Indications bibliographiques :**

- BRELET Gisèle, *Le temps musical. Essai d'une esthétique nouvelle de la musique*, Paris, PUF, 1949.
- CELIBIDACHE Sergiu, *La musique n'est rien. Textes et entretiens pour une phénoménologie de la musique*, réunis et traduits par H. France-Lanord et P. Lang, Arles, Actes Sud, 2012.
- IMBERTY Michel, *La musique creuse le temps*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- JANKÉLÉVITCH Vladimir, *Debussy et le mystère de l'instant* (1949), Paris, Plon, 1989

## **UEF 13 + Agrégation : Anglais (C. MICHON)**

### **E. Anscombe, *L'Intention*.**

"Lecture et commentaire de *Intention* d'E. Anscombe"

Dernière édition du texte anglais par Harvard University Press (anciennes éditions: Blackwell)

Traduction française par Mathieu Maurice et Cyrille Michon, G.E.M. Anscombe *L'Intention*, Gallimard, 2002

#### **Lectures complémentaires**

- Numéro de *Philosophie* n°76 (2002) dirigé par B. Gnassounou et consacré à *L'Intention*
- V. Aucouturier, *Elizabeth Anscombe L'esprit en pratique*, CNRS éditions, 2013
- A. Ford, J. Hornby, F. Stoutland, *Essays on Anscombe's Intention*, Harvard University Press, 2011

## **UEF 13 : Grec (A. GIAVATTO)**

Ce cours vise à réviser et à approfondir les connaissances linguistiques préalables à travers la lecture d'extraits de textes philosophiques grecs. Le travail de traduction concernera des textes issus de la tradition philosophique en langue grecque (surtout les Présocratiques et Platon).

#### **Bibliographie :**

- A. Lukinovich & M. Rousset, *Grammaire de grec ancien*, Chêne-Bourg, Georg, 2002 (troisième édition).
- J.-V. Vernhes, *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 2003.

## **UEF 13 : Latin (A. GIAVATTO)**

Ce cours vise à réviser et à approfondir les connaissances linguistiques préalables à travers la lecture d'extraits de textes philosophiques latins. Les textes choisis relèvent des différentes phases du développement du latin philosophique, de l'époque romaine au Moyen Âge.

Ce cours se poursuivra au second semestre.

#### **Bibliographie :**

M. Lavency, *Usus. Grammaire latine. Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Louvain, Peeters, 1997<sup>2</sup>

MASTER 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année

Modalités du contrôle  
des connaissances

## **Validation et contrôle des connaissances**

### **Organisation**

Deux sessions d'examens sont organisées

-1<sup>re</sup> session = Semestre 1 : 6 au 18 janvier 2014

-2<sup>e</sup> session (rattrapage semestre 1) : 18 juin au 2 juillet 2014

### **Crédits « ECTS »**

Les crédits ECTS (European Credits Transfer System : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unités d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (Eléments constitutifs).

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

La répartition des crédits ECTS entre les différentes UE est présentée dans les tableaux de détail des épreuves et des coefficients.

### **Validation**

Une Unité d'Enseignement (UE) comporte un ou plusieurs éléments constitutifs. Pour chaque élément constitutif, deux types d'épreuve peuvent se présenter : le contrôle continu et/ou l'examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations.

#### **a) validation d'une unité d'enseignement**

Une **Unité d'Enseignement** (UE) est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.

ou

- par compensation (voir ci-dessous, Compensation) au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours.

#### **b) validation d'une année d'études**

Chaque année d'études est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des Unités d'enseignement qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)

- et, pour la 2<sup>e</sup> année : que le TER a été déposé et validé par une soutenance orale soit à la 1<sup>re</sup> session, soit à la 2<sup>e</sup> session (au plus tard mi octobre)

A défaut de remplir ces conditions, une année d'études peut être validée par compensation selon les modalités ci-dessous.

## Compensation

La compensation est possible entre les différentes UE selon les modalités suivantes :

- **en 1<sup>re</sup> année** : les UE sont intégralement compensables entre elles, l'UEF 13 étant affectée d'un coefficient 0,5, les autres d'un coefficient 1.

- **en 2<sup>e</sup> année** : seules les UEC 31-36 et l'UEF 41 sont compensables entre elles, l'UEF 41 étant affectée d'un coefficient 0,5, les autres d'un coefficient 1.

La compensation pourra être effectuée dès la première session, ou à défaut lors de la deuxième session, même si le T.E.R. (mémoire) n'a pas encore été soutenu.

L'UEF 42 n'entre donc pas dans la compensation, sauf dans le cas suivant :

- si un étudiant a validé chacune des trois UE du premier semestre (et a donc validé son premier semestre) mais que le jeu de la compensation entre les UE 31-36 et l'UEF 41 ne lui a pas permis de valider l'UEF 41, cette dernière pourra être validée par compensation avec l'UEF 42. En ce cas l'UEF 42 est affectée d'un coefficient 1 et l'UEF 41 d'un coefficient 0,5.

**Quoi qu'il en soit, la deuxième année ne peut pas être validée si la note obtenue à l'UEF 42 (mémoire) est inférieure à la moyenne.**

## Modalités de report des notes de la 1<sup>re</sup> à la 2<sup>e</sup> session

- Dans une unité d'enseignement non acquise, les notes des éléments constitutifs égales ou supérieures à 10/20 sont conservées entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> session, **mais non d'une année à l'autre.**

- Pour le ou les éléments constitutifs dont la note est inférieure à 10/20, l'étudiant repasse un examen terminal à la 2<sup>e</sup> session (voir le tableau de validation ci-après).

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription, automatique.

La note de la seconde session se substitue automatiquement à la note obtenue à la première session.

## Mentions

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme, donc de la deuxième année du Master :

Pour l'obtention de la mention au Master, on attribue

- le coefficient 1 à chaque UEC (31-36) et 0,5 à l'UEF 41

- le coefficient 8 à l'UEF 42 (T.E.R.)

Lorsque la moyenne générale est

- supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14 : Master avec mention Assez Bien

- supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16 : Master avec mention Bien

- supérieure ou égale à 16 : Master avec mention Très Bien

## Traitement de l'absence

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu ou d'examen terminal, un zéro « informatique » est attribué à l'épreuve concernée, ce qui permet le calcul des différentes moyennes (UE et année).

En cas d'absence à une épreuve de la 2<sup>e</sup> session, le zéro informatique se substitue à la note de la 1<sup>re</sup> session.

Une absence à une épreuve de contrôle continu peut donner lieu à un exercice de remplacement.

Une absence à une épreuve terminale ne peut donner lieu à l'organisation d'une épreuve de remplacement.

Le relevé de notes fait apparaître l'absence comme telle (le traitement des résultats et l'affichage sont deux choses distinctes).

## Régime spécial

Dans certains cas les étudiants peuvent bénéficier d'un régime spécial.

Bénéficiaires :

- étudiants engagés dans la vie active,
- étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- étudiants chargés de famille,
- étudiants engagés dans plusieurs cursus,
- étudiants handicapés,
- étudiants sportifs de haut niveau,
- étudiants ayant des problèmes de santé ou tout autre empêchement leur interdisant de suivre les cours pendant une certaine durée.

Deux formes de régime spécial :

### a) Dispense d'assiduité :

L'octroi de la dispense d'assiduité est accordé par le directeur de l'UFR, sur demande écrite et justifiée. Elle peut être semestrielle ou annuelle.

Dans ce cas l'étudiant n'est pas astreint au contrôle continu lorsqu'il existe et passe un examen terminal selon les modalités définies par le département.

### b) Étalement d'une année sur deux ans :

L'étudiant qui en fait la demande peut étaler sur deux ans une année d'étude. Cela n'a d'intérêt véritable que pour la deuxième année, puisque la possibilité de réinscription en première année n'est pas limitée.

# RÈGLEMENT DES EXAMENS

## 1 - Convocation des étudiants

La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.

S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.

## 2 - Admission et sortie de la salle

Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.

## 3 - Contrôle des identités

L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors, sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.

Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.

## 4 - Affichage de la composition du jury

La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.

## 5 - Emargement et comptage des copies

Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.

## 6 - Conditions de correction des copies

Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.

## 7 - Fraude ou tentative de fraude

Tout usager de l'Université, lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.

Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.

Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières ; il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est porté au procès-verbal.

Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.

## 8 - Communication des notes et consultation des copies

Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

MASTER - 1<sup>re</sup> année

SEMESTRE 1													
U.E.C. : 11 / A1 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE													
Crédits ECTS : 22													
Coefficient : 1													
Eléments constitutifs	Coef	1 <sup>re</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie 1	1			X			X				X		X

U.E.C. : 12 / A2 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE													
Crédits ECTS : 22													
Coefficient : 1													
Eléments constitutifs	Coef	1 <sup>re</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie 2	1			X			X			X		X	

U.E.F: 13 / Langue et méthodologie													
Crédits ECTS: 8													
Coefficient: 0,5													
Eléments constitutifs	Coef	1 <sup>re</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie du TER		Validé avec le TER de deuxième année											
Langue au choix :													
Anglais				X			X			X			X
Allemand	1	Voir département du CIL											
Latin				X			X			X			X
Grec				X			X			X			X

## SEMESTRE 2

U.E.C. : 23 / B1 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE													
Crédits ECTS :10													
Coefficient : 1													
Eléments constitutifs	Coef	1 <sup>re</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit ou oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit
Histoire de la philosophie 3	1	Dossier					Dossier			Dossier			Dossier

U.E.C. : 24 / B2 PHILOSOPHIE ANALYTIQUE													
Crédits ECTS :10													
Coefficient : 1													
Eléments constitutifs	Coef	1 <sup>re</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit ou oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit
Métaphysique - logique - épistémologie	1	Dossier					Dossier			Dossier			Dossier

U.E.C. : 25 / B3 HERMENEUTIQUE - ESTHETIQUE													
Crédits ECTS :10													
Coefficient : 1													
Eléments constitutifs	Coef	1 <sup>re</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit ou oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit
Herméneutique - Esthétique	1	Dossier					Dossier			Dossier			Dossier

U.E.C. :26 / B4 THEME LIBRE													
Crédits ECTS :10													
Coefficient: 1													
Eléments constitutifs	Coef	1 <sup>re</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit ou oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit
Thème de l'année	1	Dossier					Dossier			Dossier			Dossier

## MASTER - 2<sup>e</sup> année

<b>SEMESTRE 3</b>		<b>U.E.C. : 31 / A1 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE</b>						<b>Crédits ECTS : 10</b>		<b>Coefficient : 1</b>				
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Coef</b>	<b>1<sup>re</sup> session</b>						<b>2<sup>e</sup> session</b>						
		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie 1	1			X				X				X		X

<b>U.E.C. : 32 / A2 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE</b>		<b>Crédits ECTS : 10</b>						<b>Coefficient : 1</b>						
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Coef</b>	<b>1<sup>re</sup> session</b>						<b>2<sup>e</sup> session</b>						
		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie 2	1			X				X				X		X

<b>U.E.C. : 33 / B1 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE</b>		<b>Crédits ECTS : 10</b>						<b>Coefficient : 1</b>					
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Coef</b>	<b>1<sup>re</sup> session</b>						<b>2<sup>e</sup> session</b>					
		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit ou oral		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie 3	1	Dossier				dossier		Dossier				dossier	

<b>U.E.C. : 34 / B2 PHILOSOPHIE ANALYTIQUE</b>		<b>Crédits ECTS : 10</b>						<b>Coefficient : 1</b>					
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Coef</b>	<b>1<sup>re</sup> session</b>						<b>2<sup>e</sup> session</b>					
		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit ou oral		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Métaphysique - logique - épistémologie	1	Dossier				dossier		Dossier				dossier	

<b>U.E.C. : 35 / B3 HERMENEUTIQUE - ESTHETIQUE</b>		<b>Crédits ECTS : 10</b>						<b>Coefficient : 1</b>					
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Coef</b>	<b>1<sup>re</sup> session</b>						<b>2<sup>e</sup> session</b>					
		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit ou oral		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Herméneutique - Esthétique	1	Dossier				dossier		Dossier				dossier	

<b>U.E.C. : 36 / B4 THEME LIBRE</b>		<b>Crédits ECTS : 10</b>						<b>Coefficient : 1</b>					
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Coef</b>	<b>1<sup>re</sup> session</b>						<b>2<sup>e</sup> session</b>					
		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit ou oral		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Thème de l'année	1	Dossier				dossier		Dossier				dossier	

## SEMESTRE 4

<b>U.E.F. : 41 LANGUE</b>		<b>Crédits ECTS : 5</b>						<b>Coefficient : 0,5</b>						
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Coef</b>	<b>1<sup>re</sup> session</b>						<b>2<sup>e</sup> session</b>						
		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Langue au choix :														
Anglais	1	Voir département de Lettres Modernes												
Allemand		Voir département du CIL												
Latin					X								X	X
Grec					X								X	X

<b>U.E.F. : 42 T.E.R.</b>		<b>Crédits ECTS : 25</b>						<b>Coefficient : 8 (pour une mention)</b>					
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Coef</b>	<b>1<sup>re</sup> session</b>						<b>2<sup>e</sup> session</b>					
		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>		<b>régime ordinaire</b>				<b>dispensé d'assiduité</b>	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
T.E.R.	1			X	X	X	X			X	X	X	X
Journée de présentation des mémoires		Présence obligatoire, validation intégrée à celle du TER											

### Règles pour la compensation:

En première année, les UE sont intégralement compensables entre elles, l'UE 13 étant affectée d'un coefficient 0,5, les autres d'un coefficient 1.

En seconde année, seules les UE 31-3 et l'UE 41 sont compensables entre elles, l'UE 41 étant affectée d'un coefficient 0,5 et les autres d'un coefficient 1. La compensation pourra être effectuée lors des délibérations de première session, ou à défaut de deuxième session, même si le TER n'a pas été encore soutenu. L'UE 42 n'entre donc pas dans la compensation, sauf dans le cas suivant: si un étudiant a validé les UE de premier semestre (et a donc validé son premier semestre) mais que le jeu de la compensation entre les UE 31-36 et l'UE 41 ne lui a pas permis de valider l'UE 41, cette dernière pourra être validée par compensation avec l'UE 42. En ce cas l'UE 42 est affectée d'un coefficient 1 et l'UE 41 d'un coefficient 0,5. Quoi qu'il en soit, la deuxième année ne peut être validée si la note obtenue à l'UE 42 est inférieure à la moyenne.

# Calendrier Universitaire Philosophie 2013-2014

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE			JANVIER			FEVRIER		
dim	01		mar	01		ven	01	Toussaint	dim	01		mer	01	Jour de l'an	sam	01	
lun	02	36	mer	02	cours	sam	02		lun	02	49	jeu	02	congés	dim	02	
mar	03		jeu	03		dim	03		mar	03		ven	03		lun	03	6
mer	04		ven	04		lun	04	45	mer	04	cours	sam	04		mar	04	
jeu	05		sam	05		mar	05		jeu	05		dim	05		mer	05	cours
ven	06		dim	06		mer	06	cours	ven	06		lun	06	2	jeu	06	
sam	07		lun	07	41	jeu	07		sam	07		mar	07		ven	07	
dim	08		mar	08		ven	08		dim	08		mer	08	examens 1 <sup>er</sup> semestre	sam	08	
lun	09	37	mer	09	cours	sam	09		lun	09	50	jeu	09		dim	09	
mar	10		jeu	10		dim	10		mar	10		ven	10		lun	10	7
mer	11	semaine d'accueil	ven	11		lun	11	Armistice 1918	mer	11	cours	sam	11		mar	11	
jeu	12		sam	12		mar	12		jeu	12		dim	12		mer	12	cours
ven	13		dim	13		mer	13	cours	ven	13		lun	13	3	jeu	13	
sam	14		lun	14	42	jeu	14		sam	14		mar	14		ven	14	
dim	15		mar	15		ven	15		dim	15		mer	15	examens 1 <sup>er</sup> semestre	sam	15	
lun	16	38	mer	16	cours	sam	16		lun	16	51	jeu	16		dim	16	
mar	17		jeu	17		dim	17		mar	17		ven	17		lun	17	8
mer	18	Début 1er semestre	ven	18		lun	18	47	mer	18	Révisions	sam	18		mar	18	
jeu	19		sam	19		mar	19		jeu	19		dim	19		mer	19	cours
ven	20		dim	20		mer	20	cours	ven	20		lun	20	4	jeu	20	
sam	21		lun	21	43	jeu	21		sam	21		mar	21		ven	21	
dim	22		mar	22		ven	22		dim	22		mer	22	cours	sam	22	
lun	23	39	mer	23	cours	sam	23		lun	23	52	jeu	23		dim	23	
mar	24		jeu	24		dim	24		mar	24		ven	24		lun	24	9
mer	25		ven	25		lun	25	48	mer	25	Noël	sam	25		mar	25	
jeu	26		sam	26		mar	26		jeu	26	congés	dim	26		mer	26	cours
ven	27		dim	27		mer	27	cours	ven	27		lun	27	5	jeu	27	
sam	28		lun	28	44	jeu	28		sam	28		mar	28		ven	28	
dim	29		mar	29		ven	29		dim	29		mer	29	cours			
lun	30	40	mer	30	congés	sam	30		lun	30	1	jeu	30				
			jeu	31					mar	31		ven	31				

MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT		
sam	01		mar	01		jeu	01	Fête du travail	dim	01		mar	01		ven	01	
dim	02		mer	02	cours	ven	02		lun	02	23	mer	02		sam	02	
lun	03	10	jeu	03		sam	03		mar	03		jeu	03		dim	03	
mar	04		ven	04		dim	04		mer	04		ven	04		lun	04	32
mer	05	congés	sam	05		lun	05	19	jeu	05		sam	05		mar	05	
jeu	06		dim	06		mar	06		ven	06		dim	06		mer	06	
ven	07		lun	07	15	mer	07	congés	sam	07		lun	07	28	jeu	07	
sam	08		mar	08		jeu	08	Victoire 1945	dim	08		mar	08		ven	08	
dim	09		mer	09	cours	ven	09		lun	09	L. de Pentecôte	mer	09		sam	09	
lun	10	11	jeu	10		sam	10		mar	10	24	jeu	10		dim	10	
mar	11		ven	11		dim	11		mer	11		ven	11	Aff. résultats	lun	11	33
mer	12		sam	12		lun	12		jeu	12		sam	12		mar	12	
jeu	13		dim	13		mar	13		ven	13		dim	13		mer	13	
ven	14		lun	14	16	mer	14	examens 2 <sup>e</sup> semestre	sam	14		lun	14	29	jeu	14	
sam	15		mar	15		jeu	15		dim	15		mar	15		ven	15	Assomption
dim	16		mer	16	cours	ven	16		lun	16	Aff. résultats	mer	16		sam	16	
lun	17	12	jeu	17		sam	17		mar	17	25	jeu	17		dim	17	
mar	18		ven	18		dim	18		mer	18		ven	18		lun	18	34
mer	19		sam	19		lun	19		jeu	19	Examens de rattrapage	sam	19		mar	19	
jeu	20		dim	20		mar	20		ven	20		dim	20		mer	20	
ven	21		lun	21	L. de Pâques	mer	21	examens 2 <sup>e</sup> semestre	sam	21		lun	21	30	jeu	21	
sam	22		mar	22		jeu	22		dim	22		mar	22		ven	22	
dim	23		mer	23		ven	23		lun	23	26	mer	23		sam	23	
lun	24	13	jeu	24	Révisions	sam	24		mar	24		jeu	24		dim	24	
mar	25		ven	25		dim	25		mer	25	Examens de rattrapage	ven	25		lun	25	35
mer	26		sam	26		lun	26	22	jeu	26		sam	26		mar	26	
jeu	27		dim	27		mar	27		ven	27		dim	27		mer	27	
ven	28		lun	28	18	mer	28		sam	28		lun	28	31	jeu	28	
sam	29		mar	29		jeu	29	Ascension	dim	29		mar	29		ven	29	
dim	30		mer	30	congés	ven	30		lun	30	27	mer	30		sam	30	
lun	31	14				sam	31					jeu	31		dim	31	

## Signification des principaux sigles que vous rencontrerez au cours de vos études universitaires

### **UNIVERSITE : 3 Conseils**

C.A. = Conseil d'Administration

C.E.V.U. = Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

C.S. = Conseil Scientifique

*(Vous serez invités à voter pour élire les représentants étudiants dans ces trois Conseils).*

### **U.F.R. = Unité de Formation et de Recherche : 2 Conseils**

Le Département de Philosophie appartient à l'U.F.R. LETTRES ET LANGAGES

Vous serez invités à voter pour élire les représentants étudiants au

Conseil d'UFR

Conseil Scientifique de l'UFR

### **SERVICES DE L'UNIVERSITE OU DU RECTORAT :**

FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes

SUIO = Service Universitaire d'Information et d'Orientation

BU = Bibliothèque Universitaire

SUMPPS = Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

SUAPS = Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et de plein air

FC = Formation Continue

CROUS = Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

ESPE = Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (anciennement IUFM = Institut Universitaire de Formation des Maîtres)

# INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Service Scolarité Lettres, Langues,  
Sciences Humaines et Sociales

Rue de la Censive du Tertre

BP 81227

44312 NANTES Cedex 3

**Année universitaire 2013/2014**

## 1) INSCRIPTIONS

DEMANDE	OBJET	début de la démarche	date limite
1 <sup>ère</sup> INSCRIPTION en 1 <sup>ère</sup> ANNÉE	- Téléchargement du dossier - Inscription sur rendez-vous	19 juin 08 juillet	20 juillet 24 juillet
RÉINSCRIPTION	- <u>Etudiants inscrits à l'université de NANTES en 2012-2013</u> : → par le web à <a href="http://www.univ-nantes.fr">www.univ-nantes.fr</a>  - <u>Etudiants ayant interrompu leurs études</u> : → au guichet sur convocation ou par e-mail <a href="mailto:scolarite.lettres@univ-nantes.fr">scolarite.lettres@univ-nantes.fr</a>	1 <sup>er</sup> créneau : 08 juillet 2 <sup>ème</sup> créneau : 18 août  15 juin	1 <sup>er</sup> créneau : 25 juillet 2 <sup>ème</sup> créneau : 31 août  31 août
INSCRIPTION SUPPLÉMENTAIRE EN LICENCE	Le nombre d'inscription est limité sur l'ensemble de la licence : - un redoublement de droit par année d'études (L1, L 2, L3) - une inscription supplémentaire possible par dérogation - une ou plusieurs inscriptions supplémentaires pour cas particuliers sur décision du président de l'université. Les étudiants ayant interrompu leurs études depuis trois ans et ceux qui ont déjà validé un niveau L bénéficient de nouveau de ces droits aux inscriptions.	dès les résultats de la 2 <sup>ème</sup> session	31 août
CHANGEMENT D'ORIENTATION	- Après une première inscription en licence 1 <sup>ère</sup> année : → imprimé à retirer au service de la scolarité	après l'inscription	18 octobre
MODIFICATION D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE	- Etudiants de licence ou master souhaitant modifier un choix d'unité d'enseignements. <b>Note</b> : Possibilité de modifier un choix d'enseignement du premier semestre (seulement) par intranet à l'adresse suivante : <a href="http://www.univ-nantes.fr/">http://www.univ-nantes.fr/</a>	1 <sup>er</sup> semestre : 16 septembre 2 <sup>nd</sup> semestre : 20 janvier	1 <sup>er</sup> semestre : 11 octobre 2 <sup>nd</sup> semestre : 21 février
RÉORIENTATION À L'ISSUE DU 1 <sup>er</sup> SEMESTRE	- A l'issue du 1 <sup>er</sup> semestre, l'étudiant de 1 <sup>ère</sup> année de licence souhaitant changer d'orientation retire un imprimé au service de la scolarité. La commission d'orientation donne un avis à l'issue d'un entretien individuel. - Inscription dans la nouvelle filière si décision favorable du Président	25 novembre	13 décembre
RÉGIME SPÉCIAL	- Etudiants ne pouvant valider la formation sur une année (engagés dans la vie active, assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, handicapés, sportifs de haut niveau) - Accord pour la suivre sur 2 ans avec ou sans dispense d'assiduité (voir ci-dessous) <b>Note</b> : en master 1, le nombre d'inscriptions n'est pas limité <b>Imprimé téléchargeable sur le site de l'université</b>	à l'inscription	01 octobre
DISPENSE D'ASSIDUITÉ	- Etudiants ne pouvant assister aux cours (voir cas du régime spécial ci-dessus) : - accordée pour l'année ou pour un semestre - pas de contrôle continu - obligation du seul examen terminal - certains cours peuvent être obligatoires <b>Imprimé téléchargeable sur le site de l'université</b>	1 <sup>er</sup> semestre : à l'inscription 2 <sup>nd</sup> semestre : 13 janvier	1 <sup>er</sup> semestre : 01 octobre 2 <sup>nd</sup> semestre : 13 février

<u>DEMANDE</u>	<u>OBJET</u>	<u>début de la démarche</u>	<u>date limite</u>
VALIDATION D'ACQUIS	- Permet d'accéder à une formation sans avoir le titre d'accès de droit - Sur dossier après avis de la commission pédagogique et décision du Président (conditions de diplôme et/ou d'expérience professionnelle)	mai	Info-com : 08 juin Autres : 20 juillet
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE	- Permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur au regard de l'expérience professionnelle ou personnelle	Pôle VAE 2 bis bd Léon Bureau 44262 Nantes Cedex 2 ☎ 02.72.64.88.11 <a href="mailto:revae@univ-nantes.fr">revae@univ-nantes.fr</a>	
VALIDATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES	- Permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur au regard des études accomplies en France ou à l'étranger (guichet N°05 VA)	1 <sup>er</sup> janvier	1 <sup>er</sup> mai
TRANSFERT	- Etudiants d'une autre université souhaitant être accueillis à NANTES : → retirer une «demande préalable à un transfert» → convocation pour inscription - Etudiants nantais souhaitant intégrer une autre université : → contacter le service de la scolarité	1 <sup>er</sup> mai  dès mai	31 août  Sauf Info-com : 07 juin
AUDITEUR LIBRE	- 25 ans minimum - Uniquement les cours magistraux - Ne donne pas la qualité d'étudiant - Dans la limite des places disponibles	1 <sup>er</sup> octobre	
ANNULATION D'INSCRIPTION	- Sur simple demande - Avec remboursement des droits universitaires - Sans remboursement des droits universitaires  <b>Note</b> : Passé deux mois les demandes sont irrecevables	après l'inscription  1 mois après le début des cours	1 mois après le début des cours (semaine d'orientation incluse en L1)  2 mois après le début des cours

## 2) BOURSES

DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT	- Attribution de bourse et/ou d'un logement en licence ou master : → sur critères sociaux → inscription internet sur le site du CROUS	début janvier	30 avril
BOURSE	- Boursiers n'ayant pas épuisé leur droit à bourse et en situation de réorientation	s'adresser au guichet	
MAINTIEN DE BOURSE	- En cas de non progression d'études pour raisons médicales ou sociales.	s'informer au guichet	
AIDE SPECIFIQUE	Aux étudiants se destinant au métier d'enseignant	consulter le site du CROUS	

## 3) DIPLÔMES ET RELEVÉS DE NOTES

DIPLÔMES	Les diplômes obtenus l'année précédente sont disponibles à partir de mi-novembre au guichet examens de la Scolarité.		
RELEVÉS DE NOTES	- A télécharger depuis l'espace de travail de l'étudiant à partir de l'année 2011/2012 - A demander au service examens de la scolarité pour les années antérieures		

# ADRESSES UTILES

## Présidence

Présidence Université de Nantes  
1, quai de Tourville - BP 13522  
44035 NANTES Cedex 1  
Site internet de l'Université : [www.univ-nantes.fr](http://www.univ-nantes.fr)

## Secrétariats pédagogiques

### Institut de Géographie

Faculté des Lettres –(Bâtiment IGARUN)  
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3  
Porte **931 (rdc)** tél. 02 53 48 75 11

### Département d'Histoire et Histoire de l'art

Faculté des Lettres (Bâtiment Tertre)  
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3  
Département Histoire - Porte **314** tél. 02 40 14 13 83  
Département Histoire de l'Art – Porte **315** tél. 02 40 14 13 63

### Département de Psychologie

Faculté des Lettres (Bâtiment Tertre)  
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3  
Porte **123** tél. 02 40 14 10 72

### Département de Sociologie

Faculté des Lettres (Bâtiment Censive)  
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3  
Porte **2010** tél. 02 40 14 11 16

## Scolarité

Scolarité Lettres et Sciences Humaines  
*(Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Information et communication, Sciences du Langage, Histoire, Sociologie, Langues, Géographie)*  
Faculté des Lettres et Sciences Humaines  
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227  
44312 NANTES Cedex 3  
tél. 02 40 14 10 20 – [✉ scolarite.lettres@univ-nantes.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-nantes.fr)

## SUMPPS

Service Universitaire de Médecine  
Préventive et de Promotion de la  
Santé

110 bd Michelet - BP 32238  
44322 NANTES Cedex 3  
**Tél.** : 02.40.37.10.50 et 10.69

## SUIO

Service Universitaire  
d'Information et d'Orientation

Maison des Services  
110 bd Michelet - BP 42212  
44322 NANTES Cedex 3  
tél. 02 40 37 10 00 - [✉ suio.info.or@univ-nantes.fr](mailto:suio.info.or@univ-nantes.fr)

## CROUS

Centre Régional des Œuvres  
Universitaires et Scolaires

2 bd Guy Mollet - BP 52213  
44322 NANTES Cedex 3  
tél. 02 40 37 13 13